

COMMUNE DE BOISSEUIL

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 19
Votants : 23

L'an deux mil vingt et un, le 9 avril, le conseil municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à l'Espace Culturel du Couzzy, sous la présidence de M. Thierry VALADON.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2021

PRESENTS : M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure, Mme HAY Salomé, M. LARROQUE Joël, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. ZBORALA Bernard

ABSENTS : Mme BEAUGERIE Delphine (Pouvoir à Mme. BOURGEOIS Annick), M. EJNER Pascal (Pouvoir à Mme. ASTIER Martine), M. JANICOT Philippe (Pouvoir à M. VALADON Thierry), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à Mme. WISSOCQ Mathilde).

Secrétaire de séance : M. BOURDOLLE Philippe

Affiché le : 13/04/2021

6. Adoption du budget annexe du CCAS 2021.

Une présentation du budget est réalisée, ce dernier est équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

| | Dépenses | Recettes |
|---------------------------|-------------------|-------------------|
| Section de fonctionnement | 3 000,00 € | 3 000,00 € |
| Section d'investissement | 0,00 € | 0,00 € |
| TOTAL | 3 000,00 € | 3 000,00 € |

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **d'adopter le budget 2021 pour le CCAS tel que présenté,**
- **de donner au Maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.**

| | | | |
|----------------|----------------|-----------------|---------------------|
| VOTE 23 | POUR 23 | CONTRE 0 | ABSTENTION 0 |
|----------------|----------------|-----------------|---------------------|

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

